

Commune de Grandpuits-Bailly-Carrois

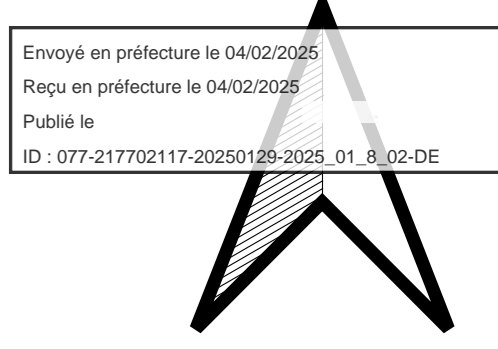
Département de Seine-et-Marne



Plan Local d'Urbanisme

Règlement graphique - Zonage total - 7500

- Zonage réglementaire :**
- A : Zone agricole principale
 - Anc : Zone agricole non constructible
 - Aitrcat : Zone dédiée à l'aérodrome
 - N : Zone naturelle principale
 - Np : Zone naturelle dédiée aux ENR
 - UC : Zone urbaine principale
 - UC : Zone urbaine dédiée aux campings
 - UE : Zone dédiée aux équipements
 - UNC : Zone urbaine non constructible
 - UY : Zone dédiée aux activités
- Prescriptions linéaires :**
- Alignements d'arbres à conserver (L151-23CU)
 - Chemin à préserver (L151-38CU)
- Prescriptions ponctuelles :**
- Cours d'eau
 - Alignement des voies 30m
 - Alignement des voies 25m
 - Mare à préserver (L151-23CU)
- Prescriptions surfaciques :**
- Changement de destination autorisé
 - Emplacement réservé (L151-41CU)
 - Espace Basé Closé (L113-10U)
 - Lisière de massifs boisés de plus de 100ha (L151-23CU)
 - Parcs et jardins à protéger (L151-23CU)
 - Secteur soumis à une OAP (R151-46CU)
 - Bande tampon le long des cours d'eau (L151-23CU)
 - Infrastructure routière buryante



	Prescription par DCM en date du
	Arrêt-projet par DCM en date du
	Mis à l'enquête publique par arrêté en date du
	Approuvé par DCM en date du

Emplacement réserve	Destination du projet	Destinataire	Surface (en m²)
1	Extension du cimetière de Grandpuits	Commune	1096,5

